

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1073

Artikel: La preuve par neuf
Autor: Aubert, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021755>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DROIT DE RÉPONSE

Le gymnase prévu à Morges

Un humoriste a dit que «les prévisions étaient difficiles tout particulièrement en ce qui concerne l'avenir»; l'article de DP du 6 février illustre à merveille le fait que les prévisions a posteriori peuvent s'improviser facilement.

Pour mieux comprendre la situation réelle, il faut prendre en compte les éléments suivants:

- Si, en effet, le nombre des élèves dans les diverses divisions de la scolarité obligatoire est bien connu, par contre leur taux de passage au secondaire supérieur l'est beaucoup moins et il a subi des variations très sensibles dans le passé, en particulier dans les sections de diplôme.
- Le taux de passage au secondaire supérieur des élèves issus de la nouvelle structure scolaire était encore plus incertain en raison des structures différentes et de la moyenne qualifiée exigée des élèves de division supérieure.
- Cette incertitude se doublait du fait que la première volée était exceptionnelle puisqu'elle incorporait un surnombre important d'élèves de l'ancienne structure au bénéfice d'une deuxième chance.
- Ces inconnues ont interdit de prendre des mesures pour la rentrée 1991 avant de connaître l'état des inscriptions de février et ont imposé des mesures d'urgence, notamment la construction de pavillons entre mars et août 1991.
- Pour 1992, il convenait d'attendre les chiffres de la rentrée effective de 1991 et ceux des préinscriptions pour 1992 avant d'engager des dépenses pour louer de nouveaux locaux.
- Contrairement à ce que vous affirmez, c'est en mai 1991 déjà que le Conseil d'Etat, sur proposition du groupe de planification, a approuvé le principe de l'ouverture du CESS de Morges dans des locaux provisoires loués. Mais c'est le souci de limiter les dépenses publiques qui a fait retarder l'opération jusqu'à la limite

extrême, permettant de lever au maximum les incertitudes tout en assurant la rentrée d'août 1992 dans des locaux correctement installés et équipés.

● Signalons pour terminer que les prévisions à court terme ne peuvent être établies que sur des bases scolaires et non sur des bases démographiques. C'est d'ailleurs sur leur résultat que le statisticien ajuste ses prévisions à plus long terme.

Ces divers points montrent la complexité des problèmes auxquels la planification s'est efforcée — et s'efforcera à l'avenir — de trouver (et non d'improviser...) des solutions.

Fr. Bruand,
président du groupe
de planification des ESS

RÉACTION

La preuve par neuf

Nous publions une dernière réaction à l'opinion de Iürg Barblan «Toujours plus de malades» (DP n° 1069).

Nombreux sont vos lecteurs qui se sont déjà élevés à juste titre contre les affirmations de M. Iürg Barblan sur une prétendue augmentation des maladies dans notre société. Permettez-moi d'étayer leur argumentation par quelques chiffres tirés de *Eloge de la différence* d'Albert Jacquard (Le Seuil, 1978) et qui réduisent à néant le mythe selon lequel les progrès de la médecine entraîneraient une rapide dégénérescence de la population par suppression de la sélection naturelle.

Les gènes responsables des maladies héréditaires sont rares dans la population et la durée moyenne d'une génération est de 25 à 30 ans. La progression de la fréquence de ces gènes ne peut donc pas être rapide. Se fondant sur la génétique des populations, Albert Jacquard le démontre à l'aide de trois exemples. La phénylcétonurie, responsable d'une grave déficience mentale, atteint aujourd'hui un enfant sur 11 000. Grâce à un régime alimentaire approprié, les signes pathologiques peuvent être évités et, aujourd'hui, les phénylcétonuriques peuvent avoir des enfants. Même si aucune mesure préventive n'était prise (grâce notamment à la détection des couples à risque), les calculs montrent que la fréquence des naissances d'enfants phénylcétonuriques ne doublerait qu'en 7 à 800 ans ! Pour la mucoviscidose, maladie génétique la plus fréquente et qu'on ne peut pas encore soigner efficacement, le doublement serait atteint

en 3 à 4 siècles. Quant à l'hémophilie, maladie liée au sexe, la progression serait certes plus rapide (doublement en 100 ans), mais cela ne représenterait «que» deux naissances de garçons hémophiles sur 10 000 au lieu d'une seule aujourd'hui.

Les statistiques ne doivent pas nous faire oublier le caractère tragique des cas individuels, mais force est de constater qu'on est bien loin des chiffres avancés par M. I. Barblan à propos de la progression du diabète, chiffres dont le caractère fallacieux a été montré par l'un de vos correspondants, le D^r Diezi (DP 1072).

Albert Jacquard considère que même si l'incidence des succès de la médecine sur la fréquence des maladies génétiques est négligeable dans le proche avenir, nous sommes néanmoins «responsable du destin à long terme de notre espèce». Mais l'auteur s'interroge aussi en écrivant: «Est-il bien raisonnable d'évoquer ce danger, alors que d'ici-là l'Humanité devra affronter des problèmes autrement plus graves, risquant de mettre son existence même en question ?»

Olivier Aubert,
Puidoux

MÉDIAS

Il y avait 220 journaux en Suède en 1945, il en reste encore 100 et plusieurs sont menacés, dont la plupart des journaux socialistes.

Le *Tagblatt der Stadt Zurich* cherche une rédactrice ou un rédacteur. L'annonce précise qu'il s'agit d'une entreprise commune appartenant au *Tages-Anzeiger*, à la *Neue Zürcher Zeitung* et au Groupe Jean-Frey.

Quatre mois après la fusion des quotidiens démocrate-chrétien et radical lucernois, les dirigeants de la *Luzerner Zeitung* se montrent satisfaits de l'opération qui serait même capable de se révéler plus prometteuse que prévu.

Les distributrices du nouveau quotidien gratuit tessinois aux postes frontières seront-elles en mini-jupe ? En tout cas il sera imprimé sur les presses de l'imprimerie de «la bonne presse» appartenant à l'épiscopat. Le dominical *Il Mattino* y paraît déjà.

ici et là

L'Université de Genève organise une journée ouverte au public, sur le thème *Réfugiés et formation*, le 12 mars 1992. Programme détaillé et inscriptions: Uni II, FPSE, M.-C. Caloz-Tschopp, 24, rue Général-Dufour, 1200 Genève, tél. 022/ 705 77 09.